Accusé de réception en préfecture
972-289720013-20260115-2026_02-DE
Date de télétransmission : 05/02/2026
Date de réception préfecture : 05/02/2026

DELIBERATION N° 2026-02

DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS EN SA SEANCE DU 15 JANVIER 2026

ORIENTATIONS BUDGETAIRES DE L'ANNEE 2026

Ont assisté en présentiel :

Conseillers territoriaux : Messieurs ECANVIL Jean-Claude, Madame DUNON Rosalie

Maires ou adjoints aux maires : Mesdames LABORIEUX Judith, MIEVILLY Eliane, PANZO Jocelyne.

Ont assisté en visioconférence :

Conseillers territoriaux : Mesdames DULYS-PETIT Jenny, ETIENNE-NOTE Yannick, LARGEN-MARINE Yolène (suppléant de monsieur AZEROT Bruno Nestor) VALENTIN Sandra,

Absents :

Conseillers territoriaux : Mesdames NORCA Stéphanie Messieurs BEAUNOL Jean-François, DUVERGER Jean-Claude. TIRAULT Fred-Michel.

Maires ou adjoints aux maires : Messieurs CLIO Teddy, LAGUERRE Didier.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 3241-1, L 1626-26 et L 7211-4 ;

VU le rapport du président du Conseil d'administration ;

CONSIDERANT que dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un débat a lieu sur les orientations budgétaires de l'exercice ;

Après avoir délibéré

05 96 59 05 81
SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE MARTINIQUE
4, RUE JACQUES CAZOTTE - BP 522
97206 FORT-DE-FRANCE CEDEX

DECIDE

ARTICLE 1 : Un débat a porté sur les orientations budgétaires de l'année 2026 présentées aux membres du Conseil d'administration dont le rapport est annexé à la présente délibération.

Ainsi délibéré et adopté par le Conseil d'administration en sa séance le 15 janvier 2026.

Le Président du Conseil d'Administration

SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS MARTINIQUE

Jean-Claude ECANVIL

SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE MARTINIQUE
4, RUE JACQUES CAZOTTE - BP 522
97206 FORT-DE-FRANCE CEDEX

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE D'INCENDIE

ET DE SECOURS

SEANCE DU 15 JANVIER 2026

RAPPORT DU PRESIDENT

OBJET : DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR L'EXERCICE 2026

Chaque année, avant le vote du budget primitif (BP) et conformément aux articles L.3312-1 et D.3312-12 du code général des collectivités territoriales, le président du conseil d'administration présente à l'ensemble de ses membres un rapport sur les orientations budgétaires pour l'exercice à venir.

Si les perspectives budgétaires 2026 sont fortement impactées par la décision imposée par le gouvernement d'augmenter les cotisations patronales CNRACL de 1,5 M€/an entre 2025 et 2028 (soit +3 M€ en 2026 et +6 M€/an à partir de 2028), la poursuite des efforts de maitrise budgétaire de l'établissement a malgré tout permis de contenir jusqu'ici l'augmentation de sa masse salariale.

S'agissant ensuite du contexte conjoncturel, la tendance stable du prix de l'électricité associée à une démarche de rationalisation des consommations énergétiques des bâtiments du SIS, conduisent à maintenir la prévision des dépenses énergétiques au même niveau qu'en 2025 et à poursuivre la modernisation de nos outils et vecteurs opérationnels (rationalisation du parc automobile, mise à niveau des supports informatiques).

L'ensemble des éléments utiles à la bonne compréhension des orientations budgétaires déclinées par section (fonctionnement et investissement) pour l'exercice 2026 est proposé ci-après.

PARTIE 1 - BUDGET PRINCIPAL

A. <u>*Section de fonctionnement*</u>

1. Charges de personnel (chapitre 012)

Concernant l'estimation des charges de personnel (hors indemnités SPV), les orientations budgétaires 2026 vont devoir intégrer la décision imposée par le gouvernement d'augmenter les cotisations patronales CNRACL.

Afin de contenir le financement à solliciter auprès des collectivités, le SIS 972 s'emploiera également à maintenir ses efforts de maitrise budgétaire, illustrés notamment par l'anticipation fine des départs à la retraite et des remplacements.

La masse salariale 2026 est ainsi estimée à **23M€.**

Charges de personnel (hors indemnités SPV) :	**Prévisions 2026**
Estimation de la masse salariale 2026	22.5 M€
Autres charges de personnel (titres restaurant, etc...)	0.5 M€
Total estimé :	**23.0M€**

1.1 Charges de personnel (indemnités sapeurs-pompiers volontaires SPV)

Le montant prévu pour l'exercice 2026 (5.5M€) doit permettre le maintien d'une part, des mesures d'encouragement et de reconnaissance du volontariat et garantir d'autre part, les effectifs de garde nécessaires dans les CIS.

Parmi les mesures significatives figurent le maintien des effectifs SPV destinés à assurer la couverture sanitaire et le maillage territorial, auquel il conviendra de prévoir parallèlement les indemnisations liées aux actions de formation.

L'estimation des crédits nécessaires pour 2026 est de **5.5 M€** dont 0.4 M€ pour les actions de formation.

Le caractère aléatoire des dépenses liées aux activités opérationnelles (5.1 M€) nous oblige à rappeler que selon leurs intensités, il conviendra s'il y a lieu, de réajuster le niveau de ces crédits supplémentaires lors d'une prochaine étape budgétaire.

Charges de personnel (indemnités SPV)	**Prévisions 2026**
Indemnités SPV pour la formation	0.4M€
Indemnités SPV pour les activités opérationnelles	5.1 M€
Total estimé :	**5.5 M€**

Sur ces bases détaillées, les charges de personnel (chapitre 012) pour l'exercice 2026 sont estimées à **28.5 M€ (23 M€ + 5.5 M€),** représentant 85 % du budget de

fonctionnement ; ce qui correspond à une augmentation de **400 000€** par rapport à l'exercice 2025.

2. Charges à caractère général (chapitre 011)

S'agissant du contexte conjoncturel, il est à noter une stabilisation du coût de l'électricité.

Cette tendance associée à la démarche de rationalisation des consommations énergétiques des bâtiments du SIS permet d'éviter les dépenses supplémentaires.

En cas d'évolution défavorable du cours des énergies, un abondement complémentaire du BS 2026 pourrait dès lors être sollicité.

Dans ce cadre, la volonté de l'établissement de maintenir la politique de modernisation des outils et vecteurs opérationnels est réaffirmée par :

- Le renforcement des prestations d'entretien et de mise à niveau des équipements ;

- La rationalisation du parc automobile ;

- La mise à niveau des outils informatiques.

Les crédits ainsi prévus au titre du chapitre 011 estimés à **3.8M€** équivalent au montant consommé **au** BP 2025.

3. Autres charges de fonctionnement

Autres charges de fonctionnement	**Prévisions 2026**
Autres charges de gestion courante (chapitre 65) *Intégrant la prestation de fidélisation et de reconnaissance (NPFR)*	**0.5 M€**
Les charges financières (chapitre 66) *Intégrant les intérêts correspondant aux emprunts AFD*	**0.8 M€**
Dotation aux amortissements (article 6811)	**2.0 M€**
Charges exceptionnelles *(Titres annulés, opérations de sorties de biens, opérations d'ordre, etc.)*	**0,3 M€**
TOTAL	**3.6 M€**

Compte tenu de ces éléments, le budget de fonctionnement prévisionnel s'élève à un montant total de **35.9 M€ (23M€ + 5.5M€+3.8M€+ 3.6M€)** qui correspond à une augmentation de **1.6M€** par rapport à l'exercice 2025.

4. Les recettes de fonctionnement

S'agissant des ressources de l'établissement, plusieurs postes de recettes sont à prévoir :

- La contribution des communes est ainsi portée de **10 491 801€ en 2025 à 10 596 719€ en 2026** compte-tenu d'une augmentation de 1% liée à l'inflation ;

- La contribution de la Collectivité Territoriale de Martinique est maintenue à **20M€** depuis 2023, sans ajustement tenant compte de l'inflation ;

- Les autres recettes comprennent essentiellement les prestations de services, notamment les couvertures sanitaires et les carences ambulancières.

B. Section d'investissement

Le budget prévisionnel 2026 confirme le maintien de l'effort soutenu du SIS en investissement.

1. Les dépenses d'investissement

Le programme d'équipement prévisionnel 2026 s'élève à **6M€** et doit permettre de poursuivre les actions entreprises dans le cadre :

- De la politique bâtimentaire du SIS ;

- De la modernisation et de la rationalisation du parc des véhicules d'incendie et de secours.

1.1 Le domaine immobilier et la maintenance du parc immobilier (3.3M€)

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Chap/ art.	LIBELLE	Prévisions pour 2026	
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3 320 743,00 €	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	180 000,00 €	
2031	FRAIS D'ETUDES	150 000,00 €	Mise à jour DTA, RAAT, MOE Atelier-CIS, AMO
205	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES MARQUES PROCEDES DROITS ET VAL	30 000,00 €	Logiciels gestion du patrimoine (DAO)
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 798 000,00 €	
21351	INSTALLATIONS GENERALES BATIMENTS PUBLICS	1 511 000,00 €	Travaux de mise en conformité, rénovation, entretien, installation atelier provisoire, CIS Lorrain, CIS Rivière-Pilote, CIS Schoelcher, CIS Basse-Pointe, Etat-Major
21578	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE	10 000,00 €	Outillage pour équipe entretien du batiments
2158	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES AUTRES	187 000,00 €	Clim + Groupe électrogène+extincteurs
2181	INSTALLATION GENERALE, AGENCEMENT ET AMENAGEMENTS DIVERS	20 000,00 €	Aménagement CIS
21828	MATERIEL DE TRANSPORT	60 000,00 €	VL Patrimoine équipé
2183	MATERIEL INFORMATIQUE		
2184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER		
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 000,00 €	Compléments aménagement de sites (hottes…)
23	TRAVAUX EN COURS	1 342 743,00 €	
2313	CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS		Voir PM en bas de tableau
2313	SIMULATEUR FEU	1 342 743,00 €	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
275	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES		

* Pour information : prévisions sur autorisations de programme AP Constructio	768 692,11 €
GROUPEMENT TECHNIQUE LE LAMENTIN	387 689,66 €
CIS SAINT-JOSEPH	140 828,88 €
CIS DIAMANT	120 063,64 €
CIS SAINT-ESPRIT	120 109,93 €

1.1. Le domaine des matériels opérationnels et de support

Les matériels opérationnels et de support constituent un maillon essentiel à la bonne réalisation des missions quotidiennes de l'établissement. Ils sont estimés à **1 968 322, 72€** pour 2026.

ANNÉE 2026			
Libellé	Quantité	Prix unitaire HT prévisionnel	Prix total HT Prévisionnel
Matériel Mobile d'Incendie et de Secours			
VSAV	1	103 322,72 €	103 322,72 €
VSAV boite auto	1	110 000,00 €	110 000,00 €
FPTL SR	0	0,00 €	0,00 €
FSR	0	0,00 €	0,00 €
CCRM SR	0	0,00 €	0,00 €
CSL	2	110 000,00 €	220 000,00 €
BRS	1	440 000,00 €	440 000,00 €
EPAS	0	0,00 €	0,00 €
VARI	0	0,00 €	0,00 €
VNM	0	0,00 €	0,00 €
FPT SR	0	0,00 €	0,00 €
FPT	1	350 000,00 €	350 000,00 €
Matériel de transport			
VTP	4	90 000,00 €	360 000,00 €
VL	5	35 000,00 €	175 000,00 €
VLI	1	35 000,00 €	35 000,00 €
VTU Spécialité	0	95 000,00 €	0,00 €
VTU	1	95 000,00 €	95 000,00 €
Remorque Electro	1	25 000,00 €	25 000,00 €
Remorque ARI	1	25 000,00 €	25 000,00 €
Pompe Formation	1	30 000,00 €	30 000,00 €
Véhicule Logistique avec Hayon	0	0,00 €	0,00 €
			1968 322,72 €

1.1.1. Les matériels informatiques, de réseau et de transmission :

Dans ce domaine, le SIS poursuit la mise en œuvre de projets structurants avec :

- Le prochain déploiement du projet national NexSIS (système d'information et de commandement unifié) ;

- Les mises à niveau des licences et droits d'utilisation des logiciels ;

- Le renouvellement des équipements bureautiques en lien avec le plan pluriannuel afférent ;

- Le renouvellement des matériels d'alerte personnels et portatifs radio, ainsi que le maintien des réseaux de l'établissement.

- L'optimisation de la saisie, du stockage et du traitement des données avec notamment la mise en place d'un entrepôt de données destiné à développer les indicateurs de pilotage, à mettre en œuvre le contrôle de gestion et à s'engager dans une démarche de performance globale.

1.1.2. Les autres matériels et équipements :

Sont ici concernés les autres matériels et équipements nécessaires au bon fonctionnement de notre établissement, notamment : l'habillement, le matériel médical, le mobilier, les matériels électroménagers et de nettoyage ainsi que les matériels pédagogiques et de sport.

Dans le programme d'équipement s'ajoutent par ailleurs les dépenses obligatoires de la section, comprenant notamment le remboursement du capital des emprunts **(0.8 M€).**

2. *Les recettes d'investissement :*

Les recettes d'investissement proviennent essentiellement de la subvention pluriannuelle d'équipement de la Collectivité Territoriale de la Martinique **(2,5 M€** par an).

Afin de parvenir à I' équilibre, il est par ailleurs prévu de mobiliser des sources de financement alternatives notamment les fonds européens comme le FEDER pour la réalisation d'ouvrages tels que le « simulateur feu » pour un montant prévisionnel de **2.3M€,** la recherche de foncier pour les nouvelles constructions de casernes prévues dans le programme pluriannuel de rénovation du parc immobilier, ou encore le FSE pour le financement du plan pluriannuel de formation **(3M€).** A cette fin, le SDIS se fait accompagner par un AMO spécialisé dans le montage et le suivi des dossiers de financement européens.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer

Le Président
du Conseil d'Administration
du Service Territorial
d'Incendie et de Secours

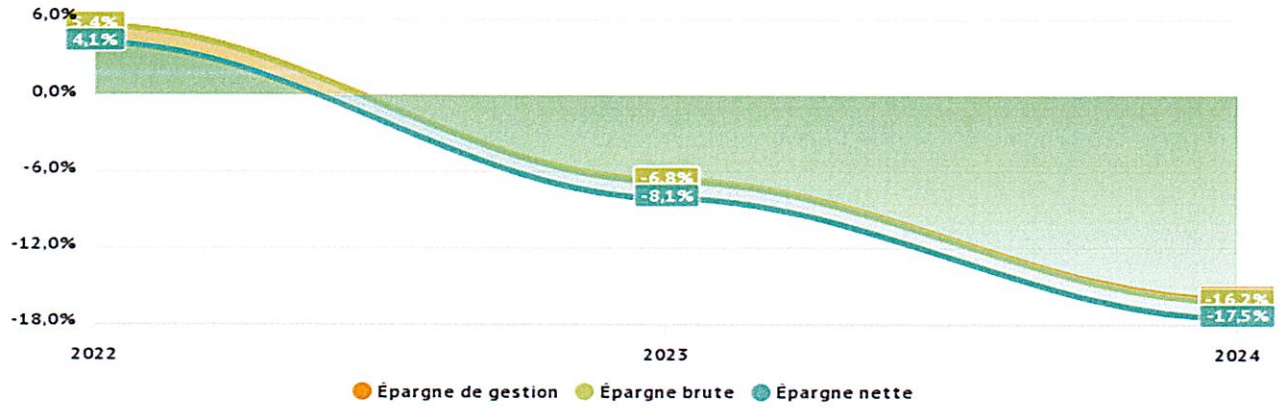
Jean Claude ECANVIL

ANNEXES

CHAINE D'EPARGNE DU S IS

Taux d'épargne

	2022	2023	2024	% / an
Épargne de gestion	5,5 %	-6,7 %	-16 %	↗0.00%
Épargne brute	5,4 %	-6,8 %	-16,2 %	↗0.00%
Épargne nette	4,1 %	-8,1 %	-17,5 %	↗0.00%



ETAT DE LA DETTE AU 14/01/2026

Synthèse

En date du 14/01/2026

Notionnel	Nombre de financements	8
	Durée de vie résiduelle	3 ans et 10 mois
	Durée de vie résiduelle moyenne	2 ans et 11 mois
Risque	Taux fixe (part de l'encours)	21,01%
	Taux variable (part de l'encours)	78,99%
	Taux structuré (part de l'encours)	0%
Annuités	Capital	1 921 K€
	Intérêts	183 K€
	ICNE au 31/12/2026	27 K€
Marché	€STR	1,93% — (1,92% au 01/01/2026)
	Taux fixe 10 ans	2,42% ↘ (2,48% au 01/01/2026)
	Taux fixe 20 ans	2,49% ↘ (2,55% au 01/01/2026)

Taux fixes en amortissement trimestriel constant, 30E/360, hors marge bancaire.

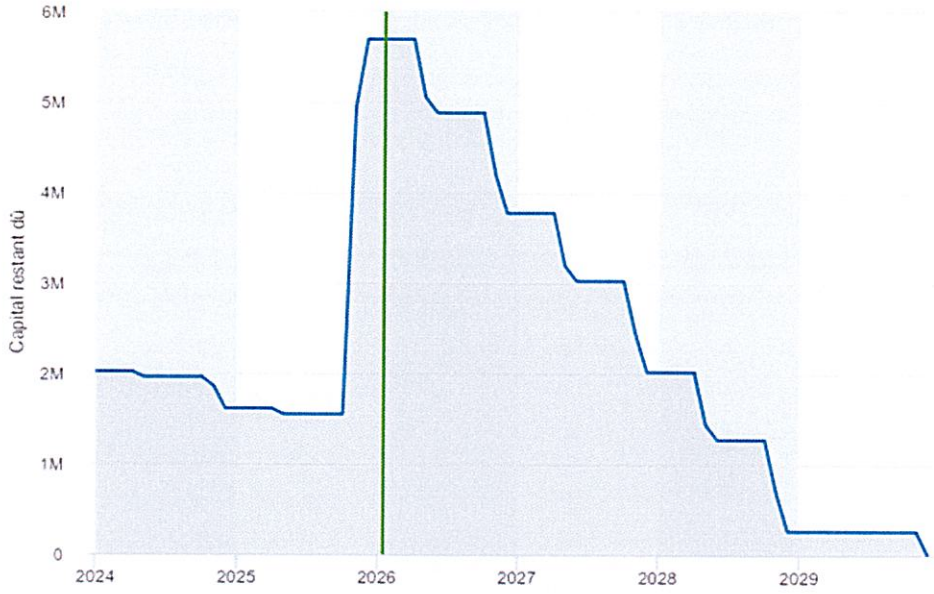
5 696 862€
CRD
(au 14/01/2026)

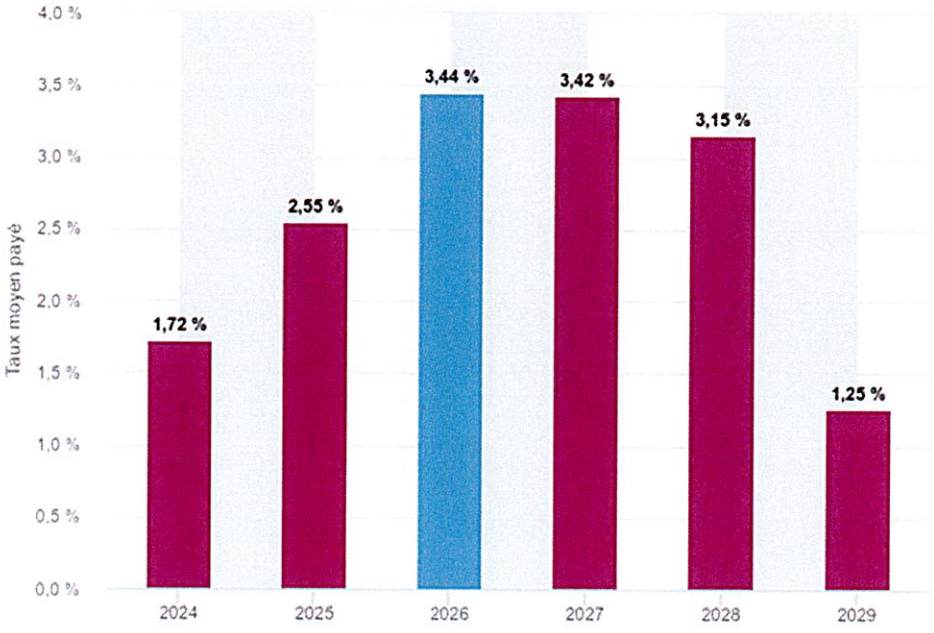
3,44%
Taux d'intérêt moyen
(30E/360, exercice 2026)

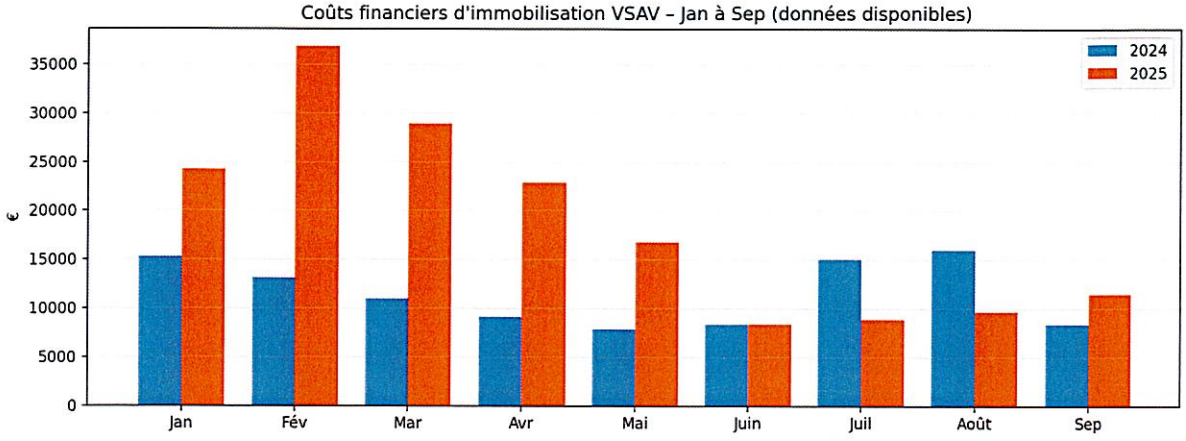
2 103 313€
Annuité
(due sur l'exercice 2026)

2,48%
Taux fixe 15 ans
↘ (2,54% au 01/01/2026

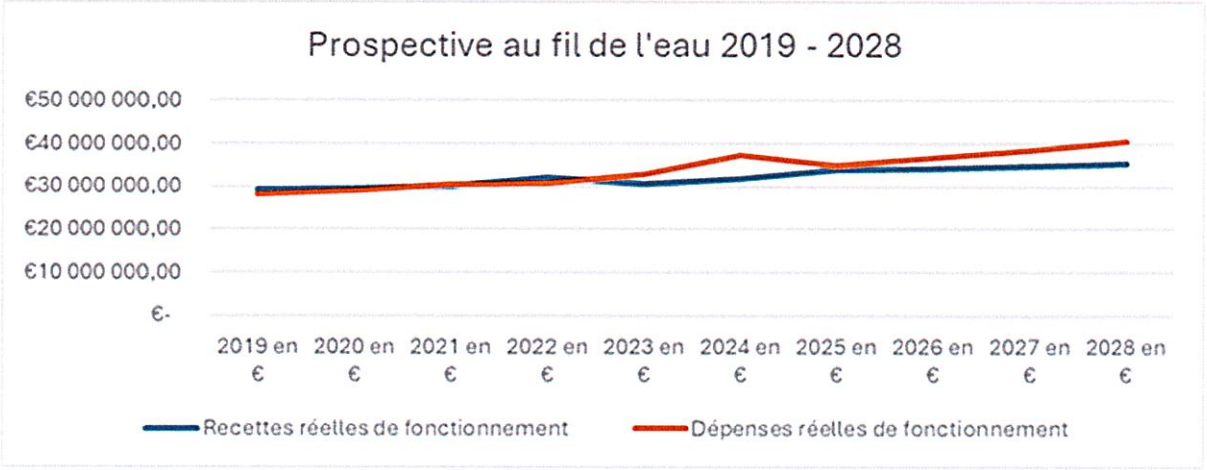
Etat de la dette - Evolution du capital restant dû de 2024 à 2029







Variation annuelle moyenne des produits de fonctionnement	1,55%
Variation annuelle moyenne des charges de fonctionnement	5,1%



ETAT DES EFFECTIFS AU 31/12/2025

Effectif total : 374

SPV : 1271 dont 52 officiers / SPP : 292 + 2 Contractuels SPV + PATS : 76 dont 20 contractuels

Structure des effectifs et des emplois par catégorie et statut

Catégorie A

15 PATS : 11+ 4 contractuels permanents / 19 SPP : 17 + 2 contractuels (assistant du chef de groupement GAUT/ médecin)

1 vacataire médecin conseil

Catégorie B

16 PATS : 12 + 4 contractuels permanents / 35 SPP

Catégorie C

45 PATS : 33 + 12 contractuels non permanents (communication, accueil, logistique, formation, finances, contrôle de gestion et transversalité),

244 SPP : 240 + 4 contractuels non permanents au CTA/CODIS (opérateurs de salle)

LIGNES DIRECTRICES DE GESTION REVISEES

➢ Période 2022–2025 :

- ➢ Un effet générationnel notable, avec une concentration des départs à la retraite en 2024 et 2025 (29 recrutements sur 2025)
- ➢ Effectif quantitatif atteint en 2025
- ➢ Effectif qualitatif à parfaire entre 2026 et 2029

➢ PERSPECTIVES 2026 :

- Ouverture de 22 postes de sergents SPP
- Recrutement fin 2026 des derniers lauréats (caporaux SPP)
- Mobilités par valorisation des compétences internes
- Recrutement externe envisagé : Une assistante sociale

AVANTGES EN NATURE ET GTT

- 2 véhicules de fonction, 17 véhicules avec autorisation de remisage à domicile, 1 logement de fonction
- Temps de travail 1607heures/an - 35h (5 jours chômés) = 1572h/an :

- régime hors rang pour les personnels de l'Etat-Major et les chefs de centre (36h30 ou 37h ou 38h ou 39h/ semaine avec RTT)

- régimes cycliques dans les casernes (3 régimes : 12/24-12/48 ou 12/24-12/48-12/36 ou 12/36-12/36)

- <u>Plan Pluriannuel de formation 2026 – 2028</u>

Une volonté de montée en compétences des personnels

Un montant global de 2 755 345,50€ sur la période

- 209 sessions sont programmées pour 2026 :

27 actions de formations internes

182 actions de formations externes

- Financement FSE + à hauteur de 70%

<u>Rétrospective sur les équipements et la logistique :</u>

- **Remise à niveau du parc avec un plan d'équipement de 2018 à 2021** (29 véhicules de secours, 8 véhicules d'incendies, 22 véhicules de reconnaissance) : **6 M€**

- **Poursuite de la mise à niveau et modernisation du parc avec un plan d'équipement de 2022 à 2025** (15 véhicules de secours, 1 véhicule de soutien opérationnel, 6 véhicules d'incendie, 7 véhicules légers) : **4,6 M€**

- 3 véhicules spécialisés **pour un montant de 700 000€** (VIRT, Déconta, Poste de commandement)

Un parc modernisé à 82 % et des acquisitions nécessaires pour aller plus loin... vers le renforcement de nos capacités opérationnelles, la modernisation du parc et la réduction de nos vulnérabilités.

- **Plan Pluriannuel d'Equipement de 2026-2028**

Axé sur le cœur de notre métier "la distribution des secours" tout en prenant en compte les conditions de travail plaçant l'Humain au centre du projet. Un financement par le pacte capacitaire et le FEDER

- **2026** : VSAV + EPI → 4,6 M€
- **2027** : Engins spécialisés + logistique → 3,2 M€
- **2028** : Infrastructures + équipements spécialisés → 2,7 M€



<u>Principales orientations infrastructures numériques</u> :

Montant global en investissement de 716 000€ pour :

- Cybersécurité

- Evolution vers NexSIS (nouveau système d'alerte unifié, 350 000€ cotisés auprès de l'ANSC en 2024 et 2025)

- Evolutions technologiques (ex: intégration de l'IA)

- Résilience des systèmes d'information et de communication (ex: repli serveur SIS, Starlink)

- Modernisation des outils numériques des CIS et de l'Etat-major

Montant global budget de fonctionnement de 416 750€ pour :

- Maintien opérationnel de START (système d'alerte actuel, 150 000€)

- Abonnements (licences MS 365, logiciels métiers et antivirus,

- Téléphonies portables, fixes, satellitaires)

- Contrats de maintenance des outils numériques et appareils divers

PATRIMOINE

- **Projets prioritaires de construction**

Désignation des maîtres d'œuvre des projets de construction du Groupement Technique, CIS Saint-Joseph, Diamant, Saint-Esprit : 768 692 €HT en CP

Travaux et installation du Simulateur feux : 1 342 743 €HT (Subvention Etat : 828169,37 €HT Préfecture BOP 123)

Enveloppe globale : 37 932 076 €HT

- **Démarrage des Projets prioritaires de rénovation** en 2026 :

CIS Schoelcher, CIS Basse-Pointe, CIS Rivière-Pilote, CIS Lorrain

- Réaménagement état-major,
- Création d'un atelier mécanique transitoire,
- Travaux de mise en conformité notamment électrique tous sites.

Total : 1 511 000 €